

Les Expos envoient Al Oliver aux Giants de San Francisco en retour de deux joueurs



D 1

Gosselin éblouit Bergeron et la foule

D 1

# la tribune

75<sup>e</sup> ANNÉE — No 6 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, LUNDI 27 FEVRIER 1984 —

(SAMEDI 80¢) 40¢  
Livraison à domicile  
\$2.35 par semaine

Parizeau affirme que l'Axel-20 est toujours dans la course

## L'ordinateur Axel subira des tests

MONTREAL (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a affirmé à son retour de Paris dimanche que l'ordinateur "Axel-20" de Comterm-Matra est toujours dans la course, mais qu'il devra subir des tests au mois d'avril pour savoir s'il répond aux spécifications du ministère des Communications et des commissions scolaires.

M. Parizeau a déclaré que deux des quatre déficiences majeures de l'Axel-20 ont été corrigées et que les spécialistes travaillent actuellement sur les deux autres. Les points non conformes sont des points techniques, "qui ne sont pas sans importance", a révélé le ministre des Finances.

Il a indiqué que les micro-ordinateurs de Comterm-Matra seront soumis à des tests complets au mois d'avril et que si ces examens s'avèrent concluants, les Axel-20 seront implantés dans les écoles en septembre prochain.

"S'ils ne répondent pas aux spécifications, le gouvernement aura encore le temps d'examiner d'autres solutions, avant la rentrée."

M. Parizeau n'a pas exclu la possibilité que Québec fasse alors affaire avec des fabricants nord-américains. Il y a beaucoup d'autres possibilités, estime-t-il, "mais nous tenons à la technologie française."

M. Parizeau a toutefois assuré "qu'il n'y a pas de péril quant à l'entrée d'ordinateurs dans les écoles pour la rentrée scolaire prochaine".

Le ministre des Finances était allé rencontrer le ministre français de l'Industrie pour discuter du dossier.

Le projet du gouvernement d'acheter les ordinateurs français

Axel-20 pour les écoles du Québec a été décrié notamment par les autorités scolaires et les compagnies canadiennes d'informatique.

La semaine dernière, le directeur-général de la Commission scolaire catholique de Montréal, M. Jean-Claude Rondeau, a déclaré que l'ordinateur Axel-20 est inacceptable pour les étudiants de langue anglaise parce que son clavier et son logiciel sont en français.

M. Rondeau a également affirmé que le gouvernement avait fixé les spécifications auxquelles devait se conformer l'ordinateur scolaire de façon à ce que seul l'Axel-20 soit conforme aux règles.

Un porte-parole de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a fait savoir qu'un rapport du ministère de l'Éducation critiquant l'Axel-20 serait dévoilé plus tard cette semaine.

Selon M. Hubert Gauthier, le rapport mentionne que l'ordinateur de la firme Comterm-Matra ne répond pas aux normes gouvernementales en ce qui concerne la couleur, les graphiques, le son et sa compatibilité avec le système IBM qu'utilisent déjà certaines écoles.

Quant aux représentants des compagnies, ils prétendent que le gouvernement n'a pas respecté la procédure normale de soumission.



De jeunes enfants manoeuvrent un filet de pêche sur la côte libanaise alors qu'au même moment, un militaire amé-

ricain observe le va-et-vient de son unité qui se retire de Beyrouth.

(Laserphoto AP)

## Duels d'artillerie à Beyrouth malgré le cessez-le-feu

C 8

En moins de six heures

## La mort frappe à deux reprises dans la région

par Daniel Forgues  
SHERBROOKE — La mort a frappé à deux reprises sur les routes de la région hier, et ce en moins de six heures; dans l'un des deux cas, la chaussée rendue glissante par la neige est responsable directement de la collision. Dans les deux cas, ce sont des voitures qui s'étaient mises à dériver sur la route et qui ont été heurtées par un autre véhicule venant en sens inverse.

La première collision mortelle est survenue vers 11h00 hier matin alors qu'une camionnette a happé une voiture de plein fouet qui venait en sens inverse, en dérapant, sur la route 112, à la hauteur du chemin Biron près d'Ascot-Corner.

Le conducteur de la petite voiture, M. Charles Arthur Lessard, 80 ans, de Disraëli, est mort sur le coup. Il se dirigeait vers Sherbrooke au moment où il a perdu le contrôle de sa voiture. Le véhicule s'est mis à dériver sur la chaussée enneigée et son conducteur n'a pu en reprendre le contrôle.

La camionnette qui s'en venait en sens inverse n'a pu éviter la voiture. Le policier François Phaneuf de la Sûreté du Québec a été chargé d'enquêter sur les circonstances de cette collision.

Quant au deuxième accident mortel, il s'est produit dans des circonstances presque similaires au premier.

Une voiture, cette fois-là, s'est mise à dériver sur l'autoroute 55, à la hauteur de Bromptonville et un



(Photo La Tribune par Denis Forgues)

Les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie s'apprêtent à transporter Mme Leroux à l'hôpital à la suite de la collision survenue sur l'autoroute 55 à la hauteur de Bromptonville; la blessée est morte quelques heures plus tard à l'hôpital, les médecins ayant tout tenté pour la réanimer.

autre véhicule qui s'en venait en sens inverse n'a pu l'éviter.

Cette collision est survenue vers 16h15.

La voiture qui a dérapé avant d'être heurtée était conduite par Mme Luce Leroux, 38 ans, de la rue Boisvert à Asbestos; cette dernière a subi de graves blessures au dos. Quant à sa mère, passagère, Mme Monique Saucier-Leroux, 59 ans,

elle a subi un arrêt cardiaque dans l'ambulance qui l'amenait au centre hospitalier Hôtel-Dieu à Sherbrooke; les médecins ont ensuite tout tenté pour la réanimer, mais en vain.

Il semble que Mme Luce Leroux aurait perdu le contrôle de sa voiture en voyant venir une voiture qui en doublait une autre. La voiture doublée a heurté celle de Mme Le-

roux avec les résultats que l'on connaît.

C'est l'agent Robert Montelpare de la Sûreté du Québec qui s'est rendu sur les lieux afin de procéder aux constatations d'usage. La circulation a été temporairement ralentie.

Dans les deux cas, ce sont les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie qui ont transporté les blessés.

bonne  
journée!



1800  
raquetteurs  
envahissent  
les rues de  
la Ville  
Reine A 4



Des raquetteurs — leur nombre variait de 1500 à 1800 — sont venus à Sherbrooke dans le cadre de la Convention internationale des raquetteurs.

Recommandation d'une étude  
Les déchets à la rue lors  
d'une tempête de neige?

A 3

Le Québec planifie l'ère  
des ordinateurs avec des  
méthodes des années 1800.



TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: -14 — -6

DEMAIN: NUAGEUX C 4

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS ..... D 7
- DÉCÈS ..... C-7
- FINANCES ..... B-4
- PETITES ANNONCES C 2
- DE TOUT DE TOUS. C 4
- ROMAN ..... C 6
- SPORTS ..... D-1
- VIVRE EN '84 ..... C 1

# Bois Beckett La résolution: consultation sur les 2 aspects du dossier

SHERBROOKE (DF) — Surpris de l'interprétation qu'on a faite d'une résolution passée au conseil, le président du Regroupement pour la sauvegarde du bois Beckett, M. Paul Desfossés, souhaite ardemment que le sujet soit ramené sur la table du conseil et que l'on interprète une fois pour toutes la résolution telle qu'elle a été formulée en décembre.

La résolution adoptée stipulait clairement, selon lui, que la Ville allait tenir une consultation populaire sur le projet de prolongement du boulevard Jacques-Cartier ainsi que sur le changement de zonage du bois Beckett; cette résolution avait d'ailleurs été adoptée dans le cadre des représentations du Regroupement.

Or, la semaine dernière, la conseillère Françoise Dunn a révélé que la consultation envisagée ne concernerait que l'aménagement du bois Beckett et que la prolongation

du boulevard Jacques-Cartier était un fait accompli.

"Selon moi, et c'est d'ailleurs ce qui est clairement écrit sur la résolution adoptée en décembre, cette consultation doit se tenir sur le projet en entier, et non seulement sur l'aménagement du bois Beckett", a précisé M. Desfossés.

"Depuis décembre, grâce à cette résolution du conseil, on avait la conviction que la Ville gardait une porte ouverte sur le dossier, mais la semaine dernière, on a appris que la Ville voulait plutôt tenir une consultation uniquement sur le changement de zonage du bois Beckett, je suis bien surpris de cette position", a-t-il ajouté.

Le président du Regroupement souhaite maintenant que d'autres conseillers se prononcent quant à l'interprétation de la résolution.

"J'espère qu'ils vont respecter à la lettre le contenu de la résolution et qu'ils ne feront pas volte-face", a-t-il commenté.

Les conseillers Jean Perrault et André Côté ont déjà révélé que, quant à eux, la consultation, selon la résolution du 19 décembre, devait se dérouler dans le cadre des deux aspects du dossier.

M. Desfossés soutient par ail-



Paul Desfossés

leurs que l'idée de poursuivre le boulevard Jacques-Cartier jusqu'à la voie de contournement ne constitue pas une bonne idée.

Premièrement, a-t-il expliqué, la vocation du quartier serait appelée à changer à cause d'un surcroît de circulation sur Jacques-Cartier et, deuxièmement, la vocation du bois Beckett est gravement menacée par ce projet.

Il soutient également que l'option de raccourcir la rue Queen à la voie de contournement serait plus profitable. Premièrement, dit-il, cette artère a sérieusement besoin de réaménagement et, deuxièmement, elle traverse un secteur déjà fortement industrialisé, ce qui n'est pas le cas pour le boulevard Jacques-Cartier.

Plusieurs représentants du Regroupement pour la sauvegarde du bois Beckett comptent se rendre à l'assemblée du conseil ce soir afin d'y constater la suite du dossier et d'y intervenir au besoin.

— Paul Desfossés

## Container de hash à Montréal 2 couples de Magog et Stoke soupçonnés

SHERBROOKE (DF) — Deux couples de Magog et Stoke seraient impliqués dans l'organisation qui avait fait venir du Liban un container bourré de hash d'une valeur de 35 millions \$ et qui a été saisi à Montréal au début du mois.

Ces deux couples de la région, a révélé en fin de semaine le caporal Maurice Laquerre de la GRC, sont soupçonnés d'avoir participé à l'importation du container que la GRC et des membres de la SQ ont saisi dans un atelier de débosselage de l'est de Montréal.

Des perquisitions ont d'ailleurs été effectuées par la GRC à Stoke et à Magog, quelques jours seulement après la saisie du container à Montréal. Les quatre personnes arrêtées ont d'ailleurs été accusées de simple trafic puisqu'on a trouvé peu de drogue lors des perquisitions. L'enquête se poursuit néanmoins, tout comme elle se poursuit dans la région de Montréal.

Interrogé en fin de semaine sur les objectifs de la GRC en Estrie pour l'année en cours, le caporal Laquerre a indiqué que l'on entendait surtout s'attaquer au marché des drogues fortes.

Selon lui, la cocaïne "devient de plus en plus abondante dans les milieux aisés comme les discothèques", à Sherbrooke.

Quant à l'héroïne, encore plus dispendieuse que la cocaïne "il n'en existe pratiquement pas sur le marché noir dans la région, a-t-il expliqué.

La drogue chimique, le LSD et le PCP, on la trouve principalement dans les écoles où les étudiants se la marchent entre eux, en même temps que le hash et la mari.

Mais pour la GRC, a poursuivi le caporal Laquerre, il est important de s'attaquer surtout aux importateurs plutôt qu'aux petits vendeurs sur la rue.

"Et c'est pour ça que nos enquêtes durent parfois des mois et des mois et coûtent de fortes sommes d'argent. Il y a énormément de filatures, on doit s'infiltrer dans les groupes, les enquêtes sont difficiles et longues".

En 1983, par exemple, la GRC a saisi pour environ 100,000 \$ de drogues dans la région de Sherbrooke et croit bien avoir mis un terme à quelques-unes des organisations importatrices de drogues.

"En 1984, on veut identifier formellement les organisations qui s'occupent de drogues fortes; il est certain qu'on a des soupçons sur plusieurs, mais de là à le prouver en cour, il y a une différence", a-t-il commenté.

Invité à se prononcer sur le problème de la drogue dans les salons de jeux électroniques, le caporal Laquerre a révélé que peu de plaintes étaient logées à la GRC, "peut-être parce que certains préfèrent fermer les yeux".

## Aux prises avec l'aide sociale "Battez-vous ... quant à perdre, aussi bien perdre honorablement"

— Guy Robert

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — "Je dis à tous les assistés-sociaux qui veulent s'en sortir: battez-vous. Évidemment, le combat est inégal, mais quant à perdre, aussi bien perdre honorablement."

Même si l'image de cette tirade est vindicative, Guy Robert précise qu'il n'a pas l'intention de partir en croisade contre le système de l'aide sociale. Il ne veut pas non plus projeter l'image "du p'tit gars" qui s'apitoie sur son sort. "Mais je ne veux pas me laisser piler sur les pieds par des lois qui, tout compte fait, sont injustes."

il reçoit son premier chèque d'aide sociale: 21 \$.

"Lorsque je suis allé au bureau d'aide sociale en novembre, on m'a demandé de présenter mon compte de banque pour évaluer le montant de ma première prestation. Il me restait 175 \$ dans mon compte. C'est-à-dire l'argent pour payer mon loyer de novem-

d'assurance-chômage." Dette qu'il a commencée à éponger à coup de 10 \$ et de 15 \$ par mois. "Mais là, je ne peux vraiment plus payer. Je n'ai plus d'argent. À Québec, on me dit qu'on ne m'enverra pas d'état de compte en raison de ma situation. Mais au bureau local, on veut me forcer à signer un papier m'engageant à continuer de verser un montant pour le remboursement de cette dette."

Ce qui hérisse particulièrement Guy Robert, c'est que toute cette situation survient au moment où il prend les moyens pour s'en sortir. "J'étudie à temps partiel au Centre St-Michel pour compléter ma formation en mathématiques et en physique. Ce qui me permettra d'aller suivre un cours en électrotechnique."

"Ce que j'ai le plus de difficulté à discerner, c'est qu'au moment où le gouvernement incite les gens à se recycler pour prendre le virage technologique, on te coupe l'oxygène. Déjà que tu n'es pas un être tellement revalorisé à cause du petit chèque que tu reçois..."

Et pourtant, aux yeux de certains, Guy Robert fait partie des "chanceux" de 30 et plus qui reçoivent des prestations mensuelles de 415 \$. "Après avoir payé le logement, le téléphone, l'électricité, le chauffage, l'épicerie... il ne reste pas grand chose. L'été, tu peux toujours te démerder. À 415 \$ par mois, si un gars gratte, il peut arriver. Mais à 149 \$ par mois, je me demande comment les gens font pour arriver."

Ce qu'il espère en émettant publiquement sa propre condition? "Je veux me porter solidaire des gens qui éprouvent des problèmes similaires et inviter les assistés-sociaux à se regrouper pour faire respecter leurs droits."



Guy Robert

La raison de ce cri du coeur? Les raisons: un dossier de révision qui traîne depuis deux mois et du "tordage bras" pour une vieille dette de dix ans.

bre. D'ailleurs le chèque était déjà fait, mais mon propriétaire ne l'avait pas encore changé..."

Plaidoirie inutile. Il n'a eu droit qu'à 21 \$ pour le mois de décembre. "J'ai fait une demande de révision. Ça fait deux mois que ça traîne. Je n'ai pas encore eu de réponse." Autre tuile, il doit également rembourser une dette contractée auprès du gouvernement en 1973.

"J'avais eu droit à un dépannage en attendant mes prestations

### Circuit classique

Agé de 32 ans, Guy Robert a emprunté un chemin classique pour se retrouver sur l'aide sociale: projet gouvernemental de 20 semaines, chômage pendant un an et bien-être social en bout de ligne. En décembre dernier,

## "Retour à l'école" Clarifications à venir

SHERBROOKE (MC) — "Il y a effectivement incompatibilité entre les directives du nouveau programme de retour aux études du ministère de l'Éducation et celles de l'aide sociale. Mais dès cette semaine, des clarifications seront fournies et des solutions seront vraisemblablement apportées. Nous mettons toujours le maximum d'énergie pour que ça se règle dans un minimum de temps", a indiqué en fin de semaine M. Roger Brulotte, directeur régional de Travail-Québec de l'Estrie.

Cette incompatibilité au chapitre des directives a notamment été illustrée la semaine dernière par le "cas Louise Lemelin". Agée de 19 ans et bénéficiant de prestations mensuelles d'aide sociale de 149 \$ depuis huit mois, Mlle Lemelin a effectué au début de février un retour à l'école dans le cadre du nouveau programme lancé par le ministre Laurin.

En se prévalant du programme "Retour à l'école", Mlle Lemelin pouvait ainsi bénéficier d'une aide additionnelle de 150 \$ par mois. Toutefois, trois semaines plus tard, le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu annulait son aide sociale. La raison? En re-

prenant ses études, Mlle Lemelin répondait dorénavant aux critères d'enfants à charge...

### Une dizaine de cas

Cet imbroglio pourrait connaître un dénouement plus ou moins rapide selon le mode d'intervention qui sera retenu: modification des directives, modification des règlements ou modification de la loi de l'aide sociale.

Si le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu opte pour une modification des directives, le problème pourrait alors être solutionné rapidement. Par contre, une modification législative commanderait un délai beaucoup plus long.

"En collaboration avec la direction de la commission scolaire régionale, nous avons identifié entre cinq et neuf cas. Peut-être une dizaine de dossiers. Il y avait peu de personnes qui n'étaient pas déjà en classe de rattrapage au moment où le programme a été lancé. Dès que la décision sera connue, dans un sens ou dans l'autre, nous pourrions traiter individuellement ces cas", a précisé M. Brulotte.

**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

Le conseiller Alfred Demers ne peut que rire lorsqu'on lui rappelle un incident au cours duquel il avait cassé des oeufs dans un appartement de la rue Cathédrale... il y a quelque 25 ans.

— O —

Mario Camiré a tellement apprécié les histoires de "chrome" de son copain Louis Pelletier, lors d'un certain voyage à Montréal, qu'il a acheté une motocyclette toute chromée à son retour à Sherbrooke.

— O —

André David et François Gladu ne savent plus très bien s'ils se sont inscrits à des cours de danse aérobique ou de danse classique. En tout cas, ils se sont tous deux achetés un tutu; et pour ne pas les mélanger, ils ont choisi deux couleurs différentes: rose et bleu pâle.

— O —

On ne peut s'assoir n'importe où dans la voiture de François Fouquet puisque la banquette avant, côté passager, est réservée à une personne qu'il dit être très spéciale.

— O —

Le conseiller Antonio Pinard était presque content qu'il n'y ait pas tellement de neige en fin de semaine: il n'a pas eu à chausser une paire de raquettes pour participer au banquet du congrès international des raquetteurs.

Les chariots des vidanges vont devenir les chariots de feu.

*d'une ligne à la page*

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

## BINGO rapido-75

la tribune

### 2,375\$ A GAGNER

#### 5 MARATHONS CONSÉCUTIFS

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**1er MARATHON - CARTE BLEUE**  
**MONTANT A GAGNER 275\$**

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
VENDREDI, le 24 février 1984:  
O-66, G-59

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
SAMEDI, le 25 février 1984:  
I-27

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
LUNDI, le 27 février 1984:  
N-45

**RÈGLEMENT:**

- Le BINGO RAPIDO-75 est une série de cinq (5) marathons consécutifs dont l'enjeu total est de 2,375\$.
- Les cinq (5) marathons consécutifs se jouent sur la même carte "La Tribune 75 ans" (couleur bleue).
- Les marathons consécutifs ont un enjeu de 275\$ (1), 375\$ (2), 475\$ (3), 575\$ (4) et 675\$ (5).
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h:00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de \$3,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

## la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

YVON DUBÉ  
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT  
Redacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Du lundi au vendredi, le club social de Sherbrooke propose à ses membres et à leurs invités:

- ★ De 11:00 heures à 14:00 heures
  - Le dîner d'affaires à partir de \$6.75
  - Les suggestions du chef à la carte à partir de \$4.00
- ★ De 17:00 heures à 21:00 heures (sur réservation)
  - La table d'hôte à partir de \$9.00
- ★ De 08:30 heures à la fermeture (agencement le samedi, sur réservation)
  - Des salons spacieux et confortables pour réunion d'affaires, conférence de presse, repas causerie, etc... pouvant recevoir jusqu'à 175 personnes.

Le Club Social est l'endroit par excellence à Sherbrooke. Les services offerts sont personnalisés et la confidentialité assurée.

Pour réservation ou demande d'adhésion, composez 567-8989

### Club Social de Sherbrooke Inc.

688, RUE PROSPECT (COIN QUEEN)  
"LE CLUB DES GENS D'AFFAIRES"

## Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation  
Plâtre et stucco  
Système de plafonds acoustiques et de murs secs  
Nous utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2B2  
(819) 563-8333

Recommandation de l'étude ergonomique

# Les ordures portées à la rue lorsqu'il y a tempête de neige

par Daniel Forgues

**SHERBROOKE** — Pour faciliter le travail des éboueurs, les Sherbrookoïses devront-ils se résigner à porter leurs ordures ménagères au bord de la rue lorsque Dame Nature laisse tomber quelques centimètres de neige?

Il s'agit, en tout cas, d'une des cinq recommandations que les chercheurs universitaires font à la Ville dans le cadre de l'étude ergonomique commandée afin d'étudier scientifiquement la quantité d'énergie nécessaire aux éboueurs, en période hivernale, pour manipuler les chariots à ordures.

Pour lui, l'essentiel de l'étude vient confirmer les critiques que les éboueurs avaient formulées au moment où on avait appliqué ce nouveau principe voulant que les éboueurs ne traînent plus leurs traditionnelles cuves dans les cours, mais poussent et tirent plutôt des chariots dans lesquels on transporte les sacs d'ordures ménagères jusqu'au camion à déchets.

**L'étude**

Les chercheurs qui ont manipulé eux-mêmes les chariots dans des conditions similaires aux éboueurs, sont toutefois loin de condamner l'usage de ces chariots que la Ville

a d'ailleurs améliorés quelques semaines seulement après leur première utilisation.

Pour leurs recherches, ils ont tout d'abord installé un dynamomètre sur un chariot fourni par la Ville afin de mesurer l'énergie nécessaire à un éboueur pour travailler avec un tel chariot dans les conditions que l'on doit affronter à Sherbrooke.

Rappelons que la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), avait exigé que la Ville commande une telle étude, à la suite de plaintes des éboueurs.

Avant de procéder aux recherches comme telles, les chercheurs, expliquent-ils dans leur rapport de 34 pages, ont tout d'abord étudié les conditions et les circuits dans lesquels les éboueurs doivent utiliser

des chariots: neige, pentes, nombre de cours, etc.

**Quatre scénarios**

Puis, ils ont étudié quatre scénarios représentant autant de situations dans lesquelles les éboueurs de Sherbrooke doivent travailler. Ils ont dû attendre les conditions climatiques propices à ces scénarios.

Dans le scénario A, il s'agit d'une journée normale d'hiver, les entrées de cours sont déblayées et le circuit présente un nombre négligeable de pentes.

Le scénario B ressemble au précédent, mais on se retrouve plutôt un jour après une tempête de neige qui a laissé entre cinq et huit centimètres de neige non foulée dans les rues et les entrées de cours.

Quant au scénario C, il s'agit d'une journée d'hiver, avec entrées

déblayées, mais ayant une pente de 5 pour-cent.

Le dernier scénario, D, est également constitué d'entrées de cours avec une pente de 5 pour-cent, mais après une tempête ayant laissé entre cinq et huit centimètres de neige. Les entrées ne sont pas déblayées.

**Recommandations**

Dans le cadre du premier scénario, le groupe juge que l'énergie déployée par un éboueur est acceptable "dans la perspective d'un travail répété sur une échelle de plusieurs années sans que la santé du travailleur en souffre".

Pour les circuits en pente, avec entrées déblayées, les chercheurs recommandent que les dits circuits soient évalués de façon à ce que les éboueurs ne dépendent pas trop d'énergie puisque les expériences dé-

montrent que l'énergie totale frise la limite.

On recommande également que "les équipes d'éboueurs aient une priorité de choix de circuit en vue de diminuer leur dépense énergétique moyenne journalière".

Enfin, lorsque les entrées, avec pentes négligeables ou de 5 pour-cent, ne sont pas déblayées, "c'est-à-dire en présence de neige épaisse, la recommandation est à l'effet de restreindre la collecte des ordures en bordure de la route pour diminuer de façon significative la dépense énergétique journalière. On ne peut pas affirmer que la santé des éboueurs soit menacée à long terme parce que ces situations sont occasionnelles", peut-on lire dans le document.

Les chercheurs encouragent, finalement, la Ville à poursuivre les améliorations à l'endroit du travail des éboueurs.

## Le syndicat des cols bleus satisfait des recommandations

**SHERBROOKE (DF)** - Satisfait des recommandations des chercheurs de l'Université de Sherbrooke, quant à l'étude ergonomique relative aux chariots à ordures, le président du syndicat des cols bleus de la Ville de Sherbrooke, M. Guy Tossel, espère maintenant que la Ville demandera la collaboration des citoyens pour que les ordures soient portées au bord de la rue à la suite d'une tempête.

"Cela fait partie des recommandations et il me semble que si l'on obtient cette collaboration des citoyens, notre travail sera grandement facilité en hiver", a révélé M. Tossel.

Il espère également que la Ville tiendra compte de la recommandation voulant que les éboueurs les plus âgés aient la priorité dans le choix des secteurs de la ville où ils ont à recueillir les ordures.

"Actuellement, a-t-il ajouté, il n'y a pas de circuit protégé et les éboueurs peuvent être assignés dans n'importe lequel circuit pour travailler.

Le président du syndicat se dit également très satisfait des conclusions citées dans le rapport dont il avait obtenu une copie au début du week-end.

Il a rappelé que le syndicat ne voulait pas qu'on abolisse l'utilisa-

tion des chariots par les éboueurs, mais qu'on ajuste le travail tout simplement, surtout dans les cas où il y a de la neige et où il y a des pentes.

Il a dit être conscient que d'importantes sommes d'argent avaient été épargnées par la Ville depuis l'apparition des chariots. On a d'ailleurs amélioré les chariots et installé un mécanisme, au camion à déchets, pour permettre la vidange mécanique des chariots.

À l'époque où les éboueurs se servaient de grandes cuves métalliques pour amener les ordures jusqu'aux camions à déchets, on retrouvait un personnel de 60 personnes réparti sur une douzaine de ca-

mions. Depuis la nouvelle méthode, le personnel a été réduit à 27 sur neuf camions.

"J'espère que la Ville n'essayera pas de couper encore des postes chez les syndiqués, a-t-il déclaré, ajoutant que le nombre de cadres à la division de la Salubrité, n'avait pas été diminué, même si le nombre d'employés avait été diminué, lui, de plus de la moitié.

Selon lui, les employés de cette division sont maintenant au nombre de 31, incluant éboueurs et personnel du dépôt.

"Et pour 31 personnes, on a droit à un chef de division et deux chefs de section. Il me semble que c'est beaucoup", a-t-il conclu.

**La journée d'un éboueur  
7,500 kilos d'ordures,  
150 entrées de cours,  
une marche de 14 km**

**SHERBROOKE (DF)** — Un éboueur, à Sherbrooke, doit transporter tous les jours quelque 7,500 kilos d'ordures ménagères; pour aller cueillir ces ordures en arrière des résidences et les mener jusqu'au camion à déchets, l'éboueur doit marcher une moyenne de 14 kilomètres par jour, estiment les chercheurs qui ont mené une étude ergonomique des éboueurs en hiver.

Le jour même d'une tempête de neige, les circuits sont modifiés de façon à recueillir plutôt les ordures dans les cours d'immeubles à revenus où le camion peut reculer jusqu'au point de remise des contenants à ordures.

Le lendemain d'une tempête, comme les chercheurs ont constaté le 8 décembre dernier, les éboueurs préfèrent transporter à la main les sacs d'ordures plutôt que d'y ame-

ner le chariot ou de remettre la collecte à une autre journée, les entrées n'étant pas déblayées. "La poussée du chariot y était hors question", notent les chercheurs dans leur étude.

Ils évaluent qu'un éboueur doit se rendre quotidiennement dans quelque 150 entrées de cours pour y chercher en moyenne 50 kilos d'ordures, représentant les ordures de deux familles.

### Mercuriades 1984

## Un Mercure à 3 entreprises de la région

**SHERBROOKE (DF)** — La firme Shermag Inc. présidée par le Sherbrookoïse Serge Racine a remporté pour la deuxième année consécutive un Mercure lors des Mercuriades '84 qui se sont déroulées à Montréal en fin de semaine; deux autres firmes de la région ont également remporté un Mercure lors de cet événement. Il s'agit du groupe Teknika, présidé par M. Jacques

Lemieux et de Papiers peints Berkley Inc. présidé par M. Dennis Wood.

Portant le nom du dieu mythologique du commerce, le Mercure, vient consacrer la réussite exceptionnelle parmi les entreprises du Québec. Il existe 17 catégories de mérite au sein de ces Mercuriades.

Dans la région immédiate de Sherbrooke, cinq firmes avaient réussi à se classer comme finalistes pour six Mercuriades lors d'une première sélection aux Mercuriades.

Les noms des entreprises qui ont obtenu un Mercure ont été dévoilés samedi soir à la Place des Arts, à Montréal, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient plusieurs personnalités politiques et quelque 1300 représentants de différentes entreprises du Québec.

Shermag Inc. a reçu le Mercure de l'emploi décerné à l'entreprise qui a su se distinguer par la création de nouveaux emplois au Québec. Spécialisé dans la fabrication de meubles distribués dans plus de 2,000 points de vente, Shermag a créé 215 nouveaux emplois, faisant passer de 166 à 382 le nombre de ses employés.

Quant à l'entreprise Les Papiers peints Berkley, elle a remporté le

Mercury de la nouvelle entreprise pour s'être distinguée par sa rentabilité. La firme emploie actuellement 105 personnes et est en activité depuis 1981. Le manufacturier de papier peint a dépassé tous ses objectifs de départ.

Le Mercure de l'action communautaire (soutien aux organismes bénévoles) a été décerné au groupe

Teknika. La firme emploie actuellement 137 employés. Les membres du groupe ont choisi, individuellement et bénévolement, de s'impliquer et de s'engager dans le milieu afin de favoriser le développement économique régional.

Parmi les finalistes de la région de Sherbrooke, on notait les firmes Informatrix 2000 Inc. et Le Carrefour des couleurs.



Serge Racine



Jacques Lemieux



Dennis Wood

### Le sort des trois détectives accusés

## Aux conseillers municipaux d'évaluer le dossier lors de l'assemblée de ce soir

Daniel Forgues

**SHERBROOKE** — Le conseil municipal se prononcera vraisemblablement ce soir quant au sort que l'on réservera aux trois détectives qui ont été accusés au criminel, vendredi, dans le cadre de l'opération policière à Rock-Forest, opération à la suite de laquelle Serge Beaudoin, 33 ans, de l'Ancienne-Lorette, a trouvé la mort le 23 décembre et Jean-Paul Beaumont a été blessé.

Même si le sujet ne figure pas à l'ordre du jour de la documentation remise aux conseillers dans le cadre de l'assemblée de ce soir, il est probable que Me Pierre Huard du Contentieux de la Ville, y présentera un rapport détaillé de la situation.

Depuis le 23 décembre, les détectives Roger Dion et André Castonguay ont été relevés de leurs fonctions, mais continuent à recevoir leur salaire.

Quant au détective Michel Salvail, il n'avait pas été relevé de ses fonctions après l'intervention qu'il avait planifiée au matin du 23 décembre, mais le coroner Denys Dionne l'a également tenu criminellement responsable de la mort de Beaudoin, en même temps que ses collègues Dion et Castonguay. De plus, M. Salvail fait également face, lui aussi, à une accusation au criminel depuis vendredi midi.

Comme les trois détectives n'a-

vaient pas été accusés au moment de leur comparution devant le coroner Dionne, ils n'ont pas eu à acquiescer les frais encourus pour se faire représenter par Me Michel Proulx dont les services avaient été retenus par la Ville.

Maintenant que des accusations ont été portées au criminel, plusieurs ont cru que la situation pourrait changer.

Or, il est clairement indiqué dans la convention collective des policiers de Sherbrooke que les frais encourus lors de "poursuites judiciaires" contre les policiers, suite à des actes posés en service, sont à la charge de la Ville. Il n'y a aucune nuance, à savoir s'il s'agit de poursuites au civil ou au judiciaire.

En principe, les détectives ne devraient donc pas avoir à payer pour les services d'un procureur.

Quant au salaire des trois détectives qui devront faire face à la justice, il se pourrait fort bien qu'il ne

soit pas coupé puisque les poursuites surviennent à la suite d'actes posés alors que les détectives étaient en service.

Et qui paiera la note?

Un règlement de la Loi de police mentionne clairement que le ministère de la Justice est réputé être l'employeur des policiers qui agissent comme tels en dehors de leur territoire habituel.

En principe, les frais encourus doivent être acquittés par le ministère de la Justice puisque les événements se sont déroulés à Rock-Forest.

Compte-tenu de la tournure des événements, la Ville songerait à partager dans une certaine proportion, avec le ministère de la Justice, les frais relatifs à cette cause.

Le conseil devra également se prononcer sur le cas du détective Michel Salvail qui, lui, n'avait pas été relevé de ses fonctions. Il pilote toujours, d'ailleurs, l'enquête sur le meurtre du gardien de la Brink's survenu au Carrefour de l'Estrie le 22 décembre après-midi.

Enfin, qu'arrivera-t-il des causes au criminel où les trois détectives devaient témoigner dans le cadre de leurs nombreuses enquêtes qu'ils avaient bouclées avec succès, antérieurement au 23 décembre? S'ils

ne sont pas au travail officiellement, accusés eux-mêmes au criminel, les détectives pourront-ils aller témoigner?

Le directeur de police, M. Maurice Houle, a déclaré la semaine dernière qu'une déclaration serait faite quant au sort des détectives en début de semaine. Et cette déclaration, a-t-on pu apprendre, pourrait fort bien ne pas venir du directeur lui-même, mais peut-être du maire, M. Jean Paul Pelletier, à l'issue de l'assemblée de ce soir.

Quant au procureur qui représentera les policiers devant la cour criminelle, ou même devant la Commission de police, il semble que Me Michel Proulx recevra officiellement un autre mandat comme il pourrait être recommandé au conseil ce soir.

Les autorités de la Commission de police n'ont émis aucun communiqué en fin de semaine quant aux audiences devant débiter à Sherbrooke demain matin.

Mais il semble que l'on se prépare sérieusement à demander une remise de ces audiences afin d'assurer aux policiers impliqués le droit à une défense pleine et entière, tout comme le prévoit la Charte des droits de l'homme.

**Le Concours  
"LES 75 NOMS"  
la tribune  
7,575\$ A GAGNER**

Henri Pépin, 453, rue Gouin, Richmond; V.G. Lepitre, 4, rue Campbell, Beebe; Maurice Labonté, 1391, rue Bienville, Sherbrooke; Serge Forant, 463, rue Gingras; Magog; F. Carrier, 4003, rue Villeneuve, Lac-Mégantic; J. Boutin, 29-2725 ouest, rue Galt, Sherbrooke; Réginald Audy, 169, rue Duplin, East Angus; Aimé La Rochelle, 519 Chemin St-Georges, Windor; Lionel Lynch, R.R. 5, Coaticook; Real Morin, 69, rue De l'Eglise, St-Félix de Kingsey; Blanche Robillard, 2-99, rue Cutting Coaticook; C. Pellissier, 7-840, rue Des Pivoines, Sherbrooke; Daniel Pilote, 5-1109, rue Grosvenor, Sherbrooke; J. André Leblond, 16, rue Champigny, Lennoxville; Marcel Fillion, 361 — 16 avenue, Magog; Jean-Guy Essiembre, 53, — 8e avenue, Drummondville; Sandra Fletcher, R.R. 2, Waterville; Jean Baillargeon, 809 Boul. Ste-Marthe, Thetford Mines; Gabriel Robert, 108, rue Buzzell, Cowansville; J.-G. Lemieux, 2176, rue Bureau, Fleurimont; Armand Lamontagne, 483, rue Jasmijn, Coaticook; Laurent Lambert, 88 Boul. Olivier, Asbestos, D. Gordon, Rang 3, Stoke; Jacques McCabe, 1406, rue Mi-Vallon, Rock Forest; Gédéon Maurice, 584 Rang 7, St-Claude; Bertrand Labbé, 92, rue Lepitre, East Angus; Pierre Langlois, 4-1691, rue Ledoux Crescent, Canton d'Ascot; Régis Morin, 880, rue Langevin, Sherbrooke; Gérard Rivard, 5-1136 Place des Pins, Valcourt; René Rainville, 1870, rue Denault, Sherbrooke; R. Guillemette, 361, rue St-Lambert, Bromptonville; Robert Gaudreau, 4460, rue Lotbinière, Rock Forest; C. Donahoe, 2-919, rue Malouin, Sherbrooke; P. Pauline Lemieux, Chemin du Lac, St-Adolphe de Dudswell; Claude Gregoire, 1381, rue Cherbouge, Sherbrooke; Irène Noël, 1730, rue Biébeau, Drummondville; Léo Forgues, 1134, rue Desnoyers, Sherbrooke; Jean Bureau, R.R. 4, Cookshire; Jean-Guy Gentes, 953, rue Archambault, Valcourt; Jean-Luc Bergeron, R.R. 4, Danville; Alain Charpentier, 366, rue Murray, Sherbrooke; Pierre E. Forcier, 240, rue Victoria, Victoriaville; Maurice Craig, Chemin Robert, Lac-St-François, St-François Xavier de Brompton; C. Emond, 113 est, rue King, Sherbrooke; Yvon Martel, 20, rue EastView, Cookshire; Raymond Therrien, 1423, rue Notre-Dame, Notre-Dame du Bon Conseil; André Robidas, 2-51, rue Grove, Danville; Fae St-Jacques 404-81, rue Belvidere, Lennoxville; Gérard Breton, 200, rue St-Pierre, St-Germain de Grantham; Jacques Talbot, 700, rue Charest, Sherbrooke; Richard Leblanc, 836, rue Cartier, Victoriaville; Charles Gagné, 865 — 114 avenue, Drummondville; Gaëtan Caouette, 837, rue St-Joseph, Valcourt; Romuald Clouston, Lac Des Monts, Bonsecours; Armando Suarez, 279, rue Island, Sherbrooke; J.-C. Marcotte, 1030, rue Sidéleau, Sherbrooke; Serge Guillemette, R.R. 3, St-Adrien de Ham; Oliva Charbonneau, 3-286, rue Salaberry, Sherbrooke; Lise Girard Aubé, 116, rue Principale, St-Gérard; Gilles Huppé, 75, rue Grondin, East Angus; Michel Lepage, 5, rue Breton, Bromptonville; Pauline Poirquin, 3-1249, rue Denault, Sherbrooke; Henri St-Pierre, 186, rue Lallier, Coaticook; Armand Talbot, 243, rue Olivier, Sherbrooke; Luc Gaudreault, 301-1052, rue Jolies, Sherbrooke; Cécile Montminy, 126, rue Dumont, Coaticook; André Charbonneau, 401-1306 Place Quintal, Fleurimont; Léo Denault, 299, rue St-Michel, Sherbrooke; Raymond Codère, 5-396, rue Codère, Sherbrooke; André Inkel, 817, rue St-Charles, Sherbrooke; Robert David, 4-1276 Place Maisonneuve, Valcourt; L.P. Poirier, 1022, rue Jolies, Drummondville; Mme A. Després, 214-1675 avenue Fournier, Plessisville; Paul Poitras, 307-1175, rue Esplanade, Sherbrooke; D. Lemelin, 35-2565, rue Prospect, Sherbrooke.

**Si votre nom est publié dans l'espace ci-haut, voyez les règlements et le coupon de participation dans La Tribune de samedi dernier.**

**GAGNANT**  
de  
**7500\$**

**Concours  
"LES 75 NOMS"**

**Les gagnants de la première semaine seront publiés à compter du 12 mars 1984**

Dans le cadre de la Convention internationale en fin de semaine

# Sherbrooke accueille 1800 raquetteurs du Canada et de plusieurs Etats américains

SHERBROOKE (DF) — Vivant cette année le centenaire de sa fondation, la paroisse Saint-Jean Baptiste a reculé plusieurs années en arrière, en fin de semaine, afin de revivre avec succès la vieille tradition qui voulait qu'une messe soit célébrée annuellement pour les raquetteurs.

Il y a plusieurs années, Dolor Biron, les raquettes, du temps du curé de la région

se rassemblaient au Marché public et se rendaient en parade jusqu'à l'église Saint-Jean-Baptiste pour participer à la messe.

Cette année, plusieurs années après l'aban-

don de cette tradition, ce sont des centaines de raquetteurs du Canada et des États-Unis qui ont décidé de se rassembler à la Place Belvédère samedi soir, et de se rendre à

l'église Saint-Jean-Baptiste lors d'une majestueuse parade à laquelle des milliers de personnes ont assisté.

Ces raquetteurs — leur nombre variait de 1500 à 1800 — étaient venus à Sherbrooke dans le cadre de la Convention internationale des raquetteurs, un événement annuel qui ne s'était pas tenu à Sherbrooke depuis 26 ans. La rencontre à Sherbrooke coïncidait d'ailleurs avec le 100<sup>e</sup> anniversaire du club de raquetteurs Tuque Rouge qui était d'ailleurs le club hôte de la convention.

Un des coordonnateurs de la convention, M. Denis Lessard, a révélé à La Tribune que le bureau des Congrès de la Ville de Sherbrooke avait dû réserver la quasi totalité des chambres de motels à Sherbrooke et Rock-Forest afin de pouvoir accueillir les raquetteurs, dont 50 pour cent venaient des États-Unis.

Une cinquantaine de clubs étaient représentés à Sherbrooke en fin de semaine, avec autant de costumes aussi colorés les uns que les autres. Au moins 25 clubs représentaient les raquetteurs des États du New Hampshire, du Massachusetts, du Maine, du Connecticut et du Vermont. Ceux de l'Ontario étaient représentés par cinq clubs alors que les raquetteurs du Québec avaient délégué au moins 20 clubs pour cette convention à Sherbrooke en fin de semaine.

Selon M. Lessard, cette convention an-

nuelle se veut avant tout à caractère sportif et on avait dû transporter de la neige supplémentaire à la piste de course de l'exposition pour fournir une piste "carrossable" aux compétiteurs en raquettes.

Les compétitions se sont bien déroulées samedi quoiqu'on ait dû les raccourcir en fin de journée, la neige s'étant transformée en eau en certains endroits.

Une marche libre, près de la polyvalente Le Triolet, a également dû être annulée hier matin, faute de neige suffisante.

Mais, malgré tout, la convention s'est avérée un succès complet, a révélé M. Lessard.

Le conseil municipal a profité de l'événement pour recevoir, samedi midi, les présidents des clubs de raquetteurs au Domaine Howard. Un tour de ville était également disponible gratuitement pour les raquetteurs de l'extérieur.

Après la parade et la messe de samedi soir, les raquetteurs ont pu participer à un concours de danses canadiennes qui n'a pas manqué de couleurs.

Enfin, quelque 1200 personnes ont participé hier midi au Banquet des Raquetteurs à la polyvalente Le Triolet, repas à la suite duquel on a procédé à la remise de trophées.

La prochaine convention internationale des raquetteurs se déroulera à Lewiston, dans le Maine, l'an prochain.



Entre 1500 et 1800 personnes ont participé à la parade qui a mené les raquetteurs à l'église Saint Jean-Baptiste samedi soir.



M. Léon Lemire de Lowell, au Massachusetts a profité de la réception de la Ville pour offrir au maire Jean Paul Pelletier une plaque souvenir, en présence de M. Jean-Paul Vallée, président du club de raquettes Tuque Rouge de Sherbrooke.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Si l'abondance de neige n'y était pas... l'ardeur y était chez les participants aux courses en raquettes sur le terrain de l'exposition.



(Photo La Tribune par André Vanier)

En plus des compétitions de raquettes, les participants ont pu mesurer leur adresse lors d'un concours de danses canadiennes.

Une journée de loisirs et de plein air à l'aréna de Fleurimont

## Un pas de plus pour les handicapés



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

"Et swingez votre compagnie..." Comme la musique, la danse n'a pas de frontière.

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — Des éclats de rires saluent le départ en "sleigh ride". Un peu plus loin, un dizaine de gars jouent au ballon-balai. A l'intérieur, ping-pong et activités sur glace drainent bon nombre de participants. Et à l'étage, un groupe attend l'arrivée du professeur de danse. Sur ce qui va "swing-ger".

En somme, une grosse journée de loisirs et de plein air comme tant d'autres. Et pourtant... C'est une journée riche en petits succès et en petits pas dans la bonne direction pour les quelques 270 personnes handicapées qui ont parti-

cipé samedi à l'aréna de Fleurimont à cette activité annuelle organisée par l'Association régionale pour le loisir et la promotion de la personne handicapée de l'Estrie (ARLPPE).

Cette journée, elle commence à faire figure de tradition dans la région. Existant depuis plusieurs années, cette activité a élu pignon sur rue à l'aréna de Fleurimont pour une troisième année consécutive.

Samedi, les participants provenaient de huit villes de la région. Le 7 mars prochain, ce sera au tour des associations de sept autres villes de converger vers l'aréna de Fleurimont. Au total, plus de 500 personnes auront fait un pas de plus vers l'autonomie.

Car c'est là que réside l'objectif de telles journées. "Nous voulons sensibiliser la personne handicapée au sport et au loisir de plein air de façon qu'elle puisse s'intégrer plus tard individuellement dans des activités", a expliqué Mme Jeannine Lafrenière, directrice régionale de l'ARLPPE. En bout de ligne, sortir du ghetto.

Même si elle note au passage une amélioration notable depuis 1981 — année internationale de la personne handicapée — Mme Lafrenière estime qu'il y a encore un bon bout de chemin à faire dans la voie de la sensibilisation. "C'est long. Mais



Jeannine Lafrenière

il y a un pas de fait dans la bonne direction. Les personnes handicapées se sentent plus acceptées dans la société d'aujourd'hui qu'autrefois."

Et aux yeux de Mme Lafrenière, des journées à l'image de samedi facilitent cette acception. "Aujourd'hui (samedi) par exemple, nous avons invité, tout comme l'an dernier, des organismes sociaux. Les gens peuvent constater que les personnes handica-

pées sont comme M. Tout-le-Monde." Résultats? "Cette année, six personnes handicapées sont devenues membres du club Aramis", lance Mme Lafrenière. Une de ces petites victoires qu'elle savoure...

Sensibilisation des autres, mais également sensibilisation de la personne handicapée elle-même. "Nous voulons inciter la personne handicapée à participer à titre individuel. Tu as envie de faire du "sleigh-ride", du ping-pong, de la danse? Si tu te sens capable, vas-y!"



(Photo La Tribune par Denis Forgues)

Routes glissantes  
Plusieurs automobilistes ont souffert d'un retour brusque à l'hiver hier lorsqu'ils se sont aperçus que les routes étaient glissantes, comme à cet endroit

sur le chemin Ste-Catherine dans la ville de Rock-Forest. Personne n'a toutefois subi de blessures lors de cet accident.

## A partir d'aujourd'hui, à Windsor Rénovation de l'église: les marchands seront sollicités

WINDSOR (CC) — L'église St-Philippe de Windsor. Depuis un bon bout de temps déjà qu'une campagne de financement est en cours, les organisateurs ont bien l'intention d'y aller d'un dernier sprint afin de recueillir un montant substantiel pour les rénovations de

coup de départ pour le téléthon du 22 avril prochain, en collaboration avec la télévision communautaire de Windsor.

En attendant, toutes les personnes qui pourraient donner un peu de leur temps pour cette

journée du téléthon (musiciens, chanteurs, fantaisistes, etc.) sont les bienvenues.

M. Beaudin se dit confiant d'amasser les sommes nécessaires afin de refaire la peinture intérieure de l'église.

**K** AUBERGE  
**Les Délices d'Orford**  
(EX-MOTEL 67)

Table d'hôte servie tous les soirs entre 17h. et 21h.  
**\$11<sup>95</sup> ou \$12<sup>95</sup>**  
12 unités

Forfaits pour le ski!  
Demandez nos prix

Réservations: 843-7212  
(Salle à manger ou motel)

Sortie 115 de l'autoroute des Cantons de l'Est, au premier poste de péage, suivre les indications pour St-Benoît-du-Lac et Sherbrooke-est  
**BIENVENUE!**

Nouvelle administration — Mario et Gérald Theriault, props. et le personnel

**Les Brasseries Fleurimont**

... où tout est bon!

Spéciaux du mois de mars

**ENTRÉE**  
Coeurs de palmiers vinaigrés ou gratinés **2<sup>95</sup>**

**PLATS**  
Assiette de cuisses de grenouilles **4<sup>95</sup>**  
Crêpe St-Jacques **5<sup>95</sup>**  
Tournedos Rossini **7<sup>95</sup>**  
servis midi et soir du lundi au vendredi.

Tous les jeudis soir "Soirée Rosbif"  
Rosbif au jus **5<sup>95</sup>** Côte de boeuf au jus **7<sup>95</sup>**  
jusqu'à épuisement des stocks

566-4844 (1)  
564-1446 (1)

**École de conduite LAUZON**

Numéro 1 au Québec

vous invite à son prochain cours

**A SHERBROOKE ET MAGOG**

**MERCREDI, 29 FÉVRIER 1984**

Confiez la tâche de bien conduire à une équipe reconnue et bien structurée en venant vous inscrire pour notre prochaine session.

**DERNIERES SESSIONS AUX PRIX 1983.**

FAITES COMME TOUT LE MONDE... PRENEZ DES "LAUZON" DE CONDUITE!

Pour informations et inscriptions, communiquez à Sherbrooke, sans frais Ecole de Conduite Lauzon

**566-8366**

**École de conduite LAUZON**

## Trois projets concrets Station Magog-Orford: des investissements s'élevant jusqu'à 55.5 millions \$

SHERBROOKE (DF) - Ce ne sont pas 50 millions \$ que des promoteurs veulent investir sur le territoire de la Station touristique internationale de Magog-Orford, mais plutôt 55.5 millions \$ a pu apprendre La Tribune en fin de semaine.

De plus, il s'agit, plus précisément, de trois projets concrets. Le plus important, qui commanderait un investissement direct de 30 millions \$, permettrait de construire 360 unités de condominiums; le projet pourrait se réaliser en trois ans.

Un autre projet, similaire, permettrait un investissement de 25 millions \$ dans le cadre de la construction de 300 unités de condominiums.

Enfin, un troisième projet présenté par des promoteurs concerne une auberge de 3.5 millions \$ où l'on y trouverait un mini-centre sportif.

Le directeur de l'Association touristique des Cantons de l'Est, M. Réjean Beaudoin, a d'ailleurs confirmé l'existence de ces projets tout en précisant qu'il s'agissait là, en partie, des trois lettres de promoteurs qu'on avait remises aux autorités. Les promoteurs voulaient ainsi prouver leur intention de s'impliquer dans l'expansion du centre de ski en terme de mise en place de lieux d'hébergement.

M. Beaudoin a toutefois évité d'identifier ces promoteurs prêts à investir 55.5 millions \$ dans Magog-Orford. Mais pour lui, porte-parole du Comité pour l'expansion de la station de ski du mont Orford (CESMO), chaque semaine supplémentaire de négociations entre Gestion Orford et le gouvernement du Québec risque de causer de graves inconvénients à la réalisation de la Station touristique internationale Magog-Orford.

"Ca fait déjà deux mois que Gestion Orford négocie avec le ministère du Loisir de la chasse et de la pêche, dit-il. On entre maintenant dans une phase critique."

Selon lui, il est primordial que la station de ski obtienne dès la prochaine saison son statut de station internationale.

Le gouvernement a annoncé son intention d'investir quelque 3.5 millions \$ dans la station de ski, mais à certaines conditions. Or, il sem-

ble que l'on ne s'entende pas encore sur les conditions.

"Je crois que c'est tout-à-fait normal que le gouvernement pose ses conditions, mais il me semble que l'on devrait trouver une façon d'ajuster les conditions à la capacité d'une entreprise comme Gestion Orford", a révélé M. Beaudoin.

Lorsqu'il parle de "phase critique", M. Beaudoin précise que si les négociations n'aboutissent pas bientôt, la station de ski ne pourra réaliser son expansion pour la prochaine saison de ski.

Qu'arriverait-il alors des projets que les promoteurs ont présentés?

"Je pense que les projets pourraient quand même se réaliser, mais dans une proportion moins grande", a-t-il précisé.

Car, selon lui, on est intéressé à investir dans de tels projets de logements, à la condition que la station de ski puisse attirer des gens de l'extérieur en nombre suffisant pour rendre les projets rentables.

Et cette façon, a-t-il ajouté, est d'équiper la station d'infrastructures lui permettant de ne pas craindre un manque de neige dès la prochaine année.

Selon le porte-parole de CESMO, la Station touristique internationale Magog-Orford ne pourrait voir le jour d'une façon satisfaisante sans l'expansion du centre de ski.

"Tout est lié ensemble. La station de ski est aussi importante en hiver que le lac Memphrémagog l'est en été", a-t-il dit.

"L'Association touristique des Cantons de l'Est s'est impliquée depuis 16 ans dans ce dossier. Depuis ce temps, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux investisseurs. On n'a pas le choix maintenant: si la station de ski ne connaît pas une expansion internationale, les investisseurs hésiteront et le sort de la Station touristique internationale Magog-Orford est directement menacé", a conclu M. Beaudoin.



(Photo La Tribune par Denis Forgues)

### Tragédie à Ascot Corner

M. Charles Arthur Lessard, 80 ans, de Disraëli, circulait dans cette petite voiture hier matin sur la route 112, à la hauteur du chemin Biron, à Ascot Corner, lorsqu'il aurait perdu le contrôle de son véhicule pour se faire frapper par une camionnette. Il est mort sur le coup. Sur la photo, les ambulanciers viennent de dégager la victime de sa voiture.

## VICTIMES DE LA MIUF

**EVH**  
CONSTRUCTION VENTILATION ROUPE inc.

### CHANGEUR

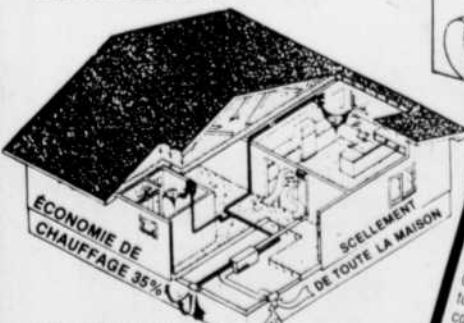
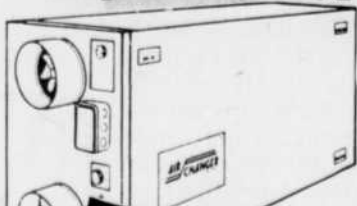
D'AIR

LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES DE

# MIUF

**ENFIN**  
LES PLUS GRANDS  
SPECIALISTES  
SE SONT REGROUPÉS POUR  
SOLUTIONNER VOS  
PROBLÈMES DE MIUF À VIE

REGLE LES PROBLÈMES DE  
• VENTILATION  
• POUSSIÈRE  
• HUMIDITÉ  
• AIR AMBIANT  
• URÉE FORMALDÉHYDE



POSSIBILITÉ DE RÉÉVALUATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ

IL NE VOUS EN CÔUTE RIEN SUBVENTION MAXIMALE DE  
**\$5,000**  
DU GOUVERNEMENT FEDERAL NON IMPOSABLE  
À la demande de l'accréditation du Gouvernement, l'ouvrage peut être effectué dans les 15 jours suivants par votre constructeur local, qui a obtenu ses permis exigés par le gouvernement fédéral!

## MAURICE BERGERON

ENTREPRENEUR-FERBLANTIER

Chauffage air chaud - Fournaise électrique et bois - Ventilation  
Gouttières d'aluminium - Longueur sans joint.

**563-5855**

100 Roul Jacques Cartier nord Sherbrooke, J1J 2Z8 (819)

**TOUS LES JOURS  
JUSQU'AU  
10 MARS  
1984**

**SAMEDI  
EXCEPTÉ**

**CHAQUE  
SEMAINE**

**\$175.**

**EN ARGENT**

SEULES LES 7 LETTRES  
CHOISIES A CHAQUE SE-  
MAINE SERONT CONSER-  
VEES (SOIT UN TOTAL DE  
63) POUR LE TIRAGE FI-  
NAL. TOUTES LES AUTRES  
LETTRES SERONT  
DETRUITES CHAQUE SE-  
MAINE.

**MARCHANDS PARTICIPANTS:**

**Angel Mécano-Moto-Métrique Ltée,  
L'Atout-Prix Inc.,  
Henry Birks & Fils Ltée,  
Gilles Boisvert Meubles Inc.,  
Brouillard Automobiles Ltée,  
Campeur B.M. Import,  
Centre Equipement Médical J.N. Inc.,  
Chaussures M.D.Q. inc.,  
Corsetterie Centre d'Achats King,  
A. Croteau Ltée.  
Les Délices d'Orford,  
G. Doyon T.V. Inc.,  
Entrepôt du meuble (sans fantaisies),  
Les Entreprises Sergio Laliberté,  
Grand-Mère Délia Inc.,  
Le Jardinier Amateur  
La Lainière du Roi Inc.  
Léo Laliberté & Fils Ltée,  
Lébel & Fils Ltée,  
Mercerie Jean-Louis Savard Ltée,  
Musique Willson,  
Pièces d'Autos Leclerc Inc.,  
Restaurant B.E.,  
Restaurant L'Oncle Ho,  
Les Rétrothèques,  
Salon Fémina Inc.,  
Service de l'Estrée Inc.,  
Ti-Co Pizzeria,  
Vidéotech Inc.,  
Voyages Bellevue Inc.**

VOICI LES NOMS DES 7 GAGNANTS DE LA SEMAINE DU 13 FEVRIER, 1984.

1er prix: L. Marciessault, 150, 5e Avenue, Sherbrooke, Qué., J1G 2L5	2ème prix: Mme Rita Guyon, 785, rue Bowen, Magog, Qué., J1X 1C9
3ème prix: M. Ghislain Plante, 4550 Magloire, Rock Forest, Qué., JOB 2J0	

Ces trois premiers tirages furent faits par: Mme Suzanne Reed,  
2005, rue Chagnon 29,  
Sherbrooke.

4ème prix: Mme Françoise Bureau, 790, rue Champlain, Disraëli, Qué., G0N 1E0	5ème prix: Mme Gilberte Roy, 1019, rue Laperle, C.P. 2058 Rock Forest, Qué., JOB 2J0
6ème prix: Mme Rosette Rouleau, C.P. 87, Beebe, Qué., JOB 1E0	7ème prix: M. Claude A. Drapeau, 4178, rue Chauveau 28, Sherbrooke, Qué., J1L 1N9

Ces quatre tirages furent faits par: M. Lucien Lallier,  
890, rue Labbé,  
Sherbrooke

**100**  
**\$50**  
**\$5**  
chac.

La première lettre choisie ayant la bonne réponse:  
La deuxième lettre choisie ayant la bonne réponse:  
Les 5 autres lettres choisies ayant la bonne réponse:

# JOUEZ et GAGNEZ

# \$3,075.

**GROS LOT\*:** **\$1,500**  
**EN ARGENT**

**1er PRIX:** **\$1,000**  
**2e PRIX:** **\$250**  
**3e PRIX:** **\$250**

**RÈGLES DU CONCOURS**

Chaque jour à l'exception du samedi, dans La Tribune, sont publiées dans différentes pages, annonces à l'intérieur de cartes à jouer. Chaque semaine, le lundi un coupon-réponse, comme ci-dessous est publié, comportant pour chaque jour de parution, une carte à jouer. Inscrivez le nom de l'annonceur concerné dans l'espace en blanc vis-à-vis le jour et la carte à jouer. Assurez-vous que le coupon-réponse est complet (les 5 jours de la semaine), avant de nous le faire parvenir au plus tard le jeudi de la semaine suivante.

CHAQUE SEMAINE: 7 lettres comportant les bonnes réponses seront tirées au hasard parmi lesquelles un montant de \$175. en argent sera distribué selon l'indication mentionnée plus haut.

La Tribune (1982) Inc. a payé les droits exigibles, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

N.B. Les employés(es) réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

DÉCOUPEZ CETTE PARTIE ET CONSERVEZ-LA, ELLE VOUS PERMETTRA DE CONCOURIR CETTE SEMAINE

**SEMAINE DU 27 FEVRIER 1984**

<b>CARTES A JOUER</b>	<b>ANNONCEURS</b>
<b>LUNDI, 27 FEVRIER:</b>	<b>ROI DE CARREAU</b>
<b>MARDI, 28 FEVRIER:</b>	<b>VALET DE TREFLE</b>
<b>MERCREDI, 29 FEVRIER:</b>	<b>AS DE CARREAU</b>
<b>JEUDI, 1er MARS:</b>	<b>DAME DE COEUR</b>
<b>VENDREDI, 2 MARS:</b>	<b>AS DE TREFLE</b>

INSCRIRE LES NOMS DES ANNONCEURS CORRESPONDANT AU JOUR ET A LA CARTE, POSTEZ A:

**"Cartes payantes"**  
la tribune

C.P. 2420, Sherbrooke, Québec, J1J 3Y4

NOM: .....  
ADRESSE: .....

TEL: .....  
VILLE: ..... CODE: .....

Ce coupon doit nous parvenir avant jeudi de la semaine prochaine.

Pour faciliter d'éventuels projets de construction

# Echange de terrains Acton Vale-Pearless

**DRUMMONDVILLE-** La municipalité d'Acton Vale va procéder bientôt à un échange de terrains avec la compagnie Les Tapis Pearlless Ltée qui permettra à cette dernière, si le besoin s'en fait sentir, de procéder à des agrandissements de son usine locale.

C'est ce qu'a confirmé en fin de semaine un des conseillers de la ville, M. André Picard, qui a toutefois tenu à préciser qu'il ne savait pas si Les Tapis Pearlless envisageait d'agrandir à court terme. Il semble par ailleurs que cet échange n'ait pas de rapport avec la récente annonce d'un investissement de près de 17 millions de dollars aux

usines Pearlless d'Acton Vale et de Wickham. Cet investissement, avait-on dit au moment de l'annonce, en décembre dernier, ne prévoit pas d'agrandissements d'édifices.

L'échange prévoit que la compagnie Pearlless cède à la municipalité d'Acton Vale un terrain mesurant 66 pieds de largeur par 115

de longueur, qui se trouve en façade d'un de ses immeubles du boulevard Roxton. En retour, la ville cédera à la compagnie un terrain équivalent situé à côté de ce même immeuble plutôt qu'en façade, ce qui, aux yeux du conseiller Picard, faciliterait d'éventuels projets de construction pour Les Tapis Pearlless.

L'échange n'implique aucune somme d'argent, si ce n'est la note de frais des actes notariés nécessaires à la transition qui sera à la charge de Tapis Pearlless. De plus, la compagnie Pearlless devra, si elle décide de construire un ou des immeubles sur ce terrain, relocaliser à ses frais la ligne d'aqueduc qui s'y trouve. La transaction pré-

voit également un droit de passage que la municipalité d'Acton a demandé pour fins de maintenance et de réparation sur les lots qu'elle cède à Tapis Pearlless.

L'échange des terrains doit être approuvé par la Commission municipale du Québec avant d'être effectif.

## Piéton tué par une auto: victime identifiée

**DRUMMONDVILLE-** La Sûreté du Québec a divulgué l'identité du piéton qui a été mortellement happé par une automobile en début de week-end à St-Germain. Il s'agit de M. Onil Gauthier, âgé de 74 ans, qui habitait sur la rue Des Forges à Drummondville.

Selon la Sûreté du Québec, M. Gauthier circulait sur la chaussée au moment de l'impact fa-

tal. L'accident est survenu autour de 19h vendredi, sur la route 122, dans une courbe à l'entrée du village de St-Germain. A cet endroit, le chemin n'est éclairé d'aucune façon.

Le corps de M. Gauthier a été transporté à l'hôpital Ste-Croix où l'on a pu que constater son décès. M. Gauthier serait mort instantanément à la suite du choc.



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

## Capotage sur la route 139

Le conducteur d'une camionnette a perdu le contrôle de son véhicule samedi après-midi pour se retrouver dans une position pour le moins inconfortable après avoir effectué quelques tonnes. L'accident s'est produit vers 14h, sur la route 139, entre

St-Nicéphore et Wickham. Selon la Sûreté du Québec, le conducteur impliqué, qui s'en est tiré indemne, était dans un état d'ébriété avancé.

## Echange d'étudiants avec la Colombie-Britannique

**DRUMMONDVILLE-** Deux groupes d'étudiants du comté de Drummond vont participer au cours des prochains mois à un échange culturel avec des collègues de Colombie-Britannique.

Ces étudiants, du Collège St-Bernard de Drummondville et de la polyvalente St-Léonard, de St-Léonard d'Aston, seront respectivement jumelés à des élèves des écoles Lord Ring, de Vancouver et Seaview de Port

Alice. Le séjour des étudiants drummondvillois se fera du 23 au 30 avril, tandis que leurs confrères de St-Léonard se rendront en Colombie-Britannique du 3 au 12 avril.

Drummondville sera par ailleurs l'hôte des deux groupes jumelés entre le 26 mars et le 2 avril ainsi qu'entre le 3 et le 12 avril. Ce projet se réalisera dans le cadre du programme fédéral "Hospitalité-Canada".



(Photo La Tribune par Jean Lauzon)

## En attendant le printemps

Malgré son appellation de "Village des eaux et des neiges", le site des glissades Woodyatt a été désert au cours de l'hiver. Aucune activité ne semble y avoir été offerte au public. Nul doute que les amateurs de cet endroit qui a été "l'attraction" de l'été 83 à Drummondville ont hâte qu'il rouvre ses portes de nouveau.

## Journal communautaire à Disraéli: assemblée de fondation le 13 mars

**DISRAELI (GG)** — Le 13 mars, à 19h30, à la Polyvalente de Disraéli, se tiendra une assemblée générale de fondation du journal communautaire de Disraéli.

Mis sur pied par un projet Chantier-Québec, parrainé par le Carrefour d'Animation Populaire (C.A.P.) de Disraéli, le journal se veut cependant un outil au service de tous les citoyens dans le but de favoriser l'implication et d'établir une communication entre les différents groupes d'intervenants, les organismes et associations de Disraéli.

Par le biais de ce journal, la

population pourra diffuser l'information des événements se déroulant à Disraéli, émettre son opinion et développer un potentiel littéraire méconnu.

Lors de cette assemblée, il sera proposé à la population un mode de fonctionnement pour la mise sur pied du journal et un conseil d'administration sera également élu par l'assemblée.

Le Carrefour d'animation Populaire (C.A.P.) invite donc toute la population à saisir cette occasion unique pour s'impliquer à l'intérieur de leur communauté, car, en somme le journal se veut le reflet de la vie disraéloise.

## Avec le décès de M. Leslie Millar disparaît une des plus vieilles familles de Drummondville

**DRUMMONDVILLE-** Le récent décès de M. Leslie Millar, âgé de 92 ans, laisse un vide à Drummondville qui voit ainsi disparaître une des plus vieilles familles de la ville.

Le nom de Millar, selon un

communiqué émis par la Société Historique du Centre du Québec, est celui d'une des plus anciennes familles drummondvilloises.

L'ancêtre de M. Leslie Millar s'était établi à Drummondville

quelques années seulement après que le major Frederick George Heriot eut fondé la ville.

Ce premier ancêtre installé au Centre du Québec, James, était le premier de quatre générations.

Suivirent Robert, Charles Howard, le photographe, et ensuite son fils, Leslie, qui, après s'être installé à Magog il y a quelques années pour y goûter une

retraite méritée, mourrait le 23 janvier dernier.

M. Leslie Millar avait été invité en 1965 à tenir la fonction de commissaire au Comité du 150e anniversaire de la fondation de Drummondville. Selon la Société Historique, le nom de Millar "occupera une place importante dans l'histoire de notre ville".

## Regroupement pour venir en aide aux accidentés du travail

**DRUMMONDVILLE-** Les personnes intéressées au problème des accidents de travail et de leurs implications tant individuelles que collectives, peuvent joindre les rangs du comité provisoire de regroupement d'aide aux travailleurs accidentés du Centre du Québec, fondé récemment.

Cet organisme, qui fonctionne de façon autonome et à buts non lucratifs, a pour objectif de "venir en aide aux plus démunis de la région". Selon ses propres critères, à peu près n'importe

qui peut se prévaloir de ses services.

L'organisme veut devenir un "moyen de pression, d'aide et de service auprès des accidentés", par le moyen d'interventions visant à "assister les victimes d'accidents ou de maladies contractées au travail".

Les gens intéressés à se joindre au mouvement, ou qui voudraient plus simplement utiliser ses services, peuvent communiquer avec un des responsables à 478-3360, ou se rendre directement au 494 de la rue St-Jean.

## Hausse des effectifs

**VICTORIAVILLE** - Afin d'accroître et d'améliorer ses services à l'entreprise, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme augmentera ses effectifs dans la région dans les prochains mois.

Pour la région Mauricie-Bois-

Francs, les effectifs passeront de 7 à 17 fonctionnaires. Cet apport humain permettra aux 12 directions régionales de se rapprocher davantage des entrepreneurs et d'offrir à ceux-ci des services plus personnalisés.

## Pour les maladies du coeur

### 1,020 \$ recueillis à Warwick

**WARWICK (RB)** — Les Filles d'Isabelle de Warwick, ont recueilli 1,020 \$ au profit de la Fondation du Québec des maladies du coeur en organisant une soirée de cartes à la Salle du Club de l'Age d'Or.

150 millions d'heures de bénévolat qui ont été fournies durant l'année à la Fondation Québécoise des

Maladies du Coeur. Au niveau provincial, les organisateurs espèrent recueillir 20 000\$.

## Soirée d'information sur l'initiation sacramentelle des enfants à Coleraine

**COLERAINE (GG)** — Dernièrement se tenait à Coleraine, une soirée d'information concernant l'initiation sacramentelle des enfants.

Celle-ci fait suite aux propositions des évêques du Québec d'offrir aux parents et aux paroissiens une démarche renouvelée face à la présentation des sacrements à l'école. Différentes raisons ont incité les évêques à cette démarche. Hier, l'école faisait cavalier seul, dans la démarche des sacrements. Trop de parents regardaient la parade sans trop s'impliquer. Aujourd'hui, des changements de fond et importants sont survenus dans l'église, dans l'école et dans la famille.

M. Magella Marcoux, prêtre de Coleraine, a déclaré: "Dans l'église la foi chrétienne et la pratique religieuse ne jouissent plus de la même popularité universelle. Dans l'école, la clientèle est de plus en plus diversifiée: les enfants sont exemptés de la catéchèse, des parents ont adhéré à des sectes différentes, des adultes indifférents et non-pratiquants témoignent négativement. Ce qui crée des besoins et des attentes des plus variés. Enfin, dans la famille, de nouveaux

rôles se définissent, des équilibres se cherchent à tous points de vue, trop d'enfants vivent au sein de foyers menacés et divisés. D'où la nécessité de faire face à des défis nouveaux."

Pendant cette réunion, fut discuté l'importante question: A qui revient la responsabilité d'accueillir et d'intégrer les petits à la communauté chrétienne? Qui fait quoi? Qui est cette communauté chrétienne? Quelle image devra-t-elle donner de sa foi? "Il faut à tout prix favoriser et préparer des gestes conséquents de part et d'autre, de déclarer l'assemblée. Ceci pour assurer un suivi logique et de procéder du même coup à une intégration significative et assurante des jeunes dans des communautés vivantes. Aussi, dans l'approche des Sacrements se trouve un appel pressant autant pour les parents, qui doivent accompagner que pour une communauté chrétienne, qui doit accueillir de nouveaux baptisés engagés."

Cette assemblée sera suivie d'une autre qui déterminera la participation de tous les gens de la communauté chrétienne.

**8**

**SPÉCIAL SUR FOURS MICRO-ONDES**

**DUAL WAVE**

**A partir de \$399**

**Label**

600 King est. Sherbrooke. 563-1730  
2106 King ouest. 564-1730  
155 Child. Coaticook. 849-2754

**8**



**TÉLÉCOULEUR**  
20 pouces  
**\$439**

Hitachi - Electrohome - Panasonic  
Sylvania - Magnavox

**SOLDE** FINISSANT  
SAMEDI  
10 MARS

**SUPLUS D'INVENTAIRE**  
**ÉCHANTILLONS DE PLANCHER**

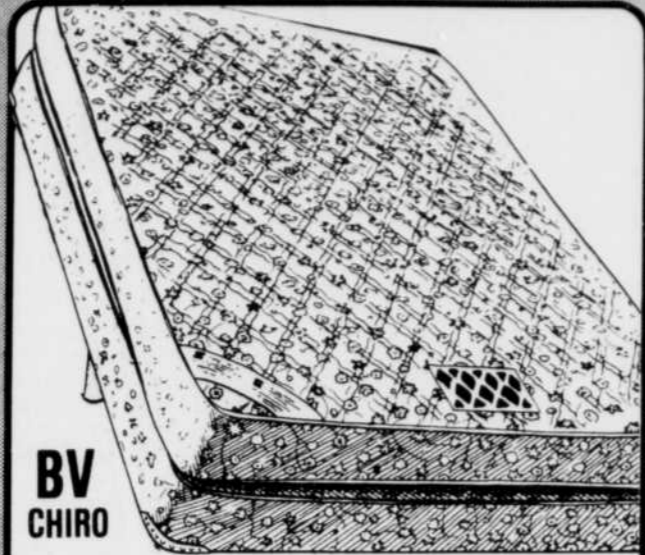
**MICRO-ONDES**



**\$399**



7 pl. cu.  
**\$299**



**BV**  
**CHIRO**

Choix de toutes les  
fermetés

**ENSEMBLES**

39" 54" 60 x 80"  
**\$229 \$274 \$349**



Superbe fauteuil  
berçant, inclinable.  
Choix de tissus  
et de couleurs.

**\$459**

Vaste  
choix  
d'étagères  
murales

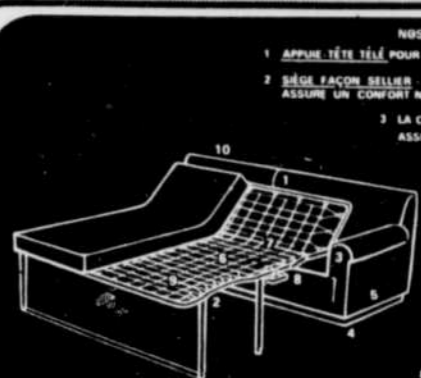


**\$79**

Vaste choix  
de fauteuils  
berçants sur  
billes



Spécial  
**\$149**



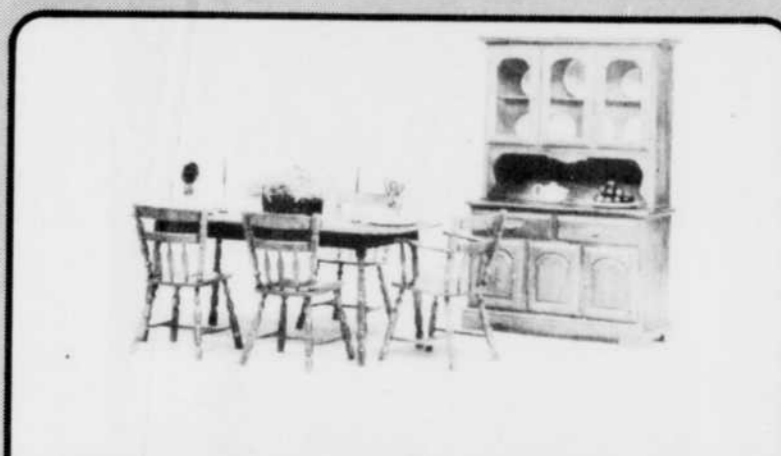
**NOS MÉRITE PARTICULIERS**  
1. APPRENEZ TÊTE SÈLE POUR LA LECTURE, LA DICTÉE OU REGARDER LA TÉLÉ  
2. RÉGÈLE FACILEMENT SUR RESORTS À DOIGLES ET BARRÉS ENCASTRÉS ASSURE UN TONNANT NATUREL AUX DEUX EXTREMITÉS  
3. LA COURBE NATURELLE DU SIÈGE PERMET UNE POSITION ASSISE PLUS MOELLEUSE  
4. LE MEUBLE BASCULE VERS L'AVANT POUR FACILITER LE NETTOYAGE EN DESSOUS  
5. UN DISPOSITIF DE RÉGLAGE VARIE LA TENSION POUR FACILITER L'OUVREMENT ET LA FERMETURE DU LIT  
6. DES ATTACHES GAMÉES TEXTILES SPÉCIALES MAINTIENNENT FERMEMENT L'AIRE DE REPOS  
7. TUBE DE TRAVERSE SUPPLÉMENTAIRE POUR SOUTENIR LE MATELAS ET RENFORCER LA STABILITÉ LATÉRALE  
8. L'ÉLÉMENT DE REPOS À TÊTE DU PANNEAU AVANT SANS LAISSER D'ESPACE  
9. LES ATTACHES GAMÉES ET SPIRALES DE SOUTIEN SONT EN MÉTAL PLAGIÉ  
10. LA QUALITÉ ET LA MAÎTRISE QUALITATIVE SE MANIFESTENT DE PART EN PART



Sofa 3 places, fauteuil berçant.  
Tissu tweed... **\$879**



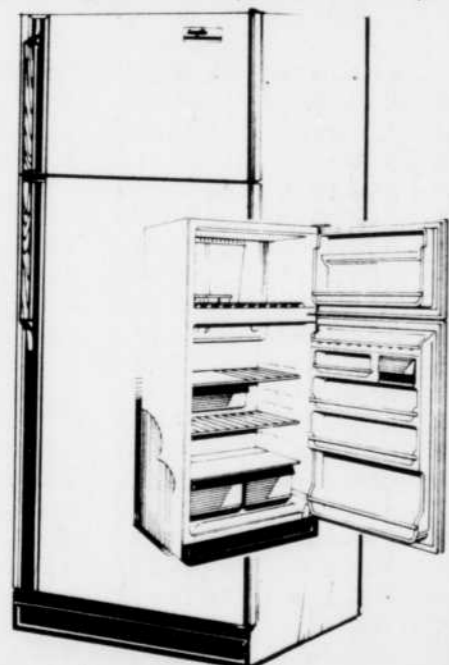
Merisier solide: bureau triple et mi-  
roir, commode et tête de lit 54/60" ..... **\$1079**



Style colonial, table et 4 chaises **\$619** Vaisselier **\$749**

**SUPER SPÉCIAUX** *Inglis*

Inglis est une aubaine  
véritable... Comparez les  
caractéristiques, comparez notre prix...



Hâtez-vous! Nous en avons  
maintenant un bon choix, mais à  
un tel prix, ces appareils vont se  
vendre très vite.

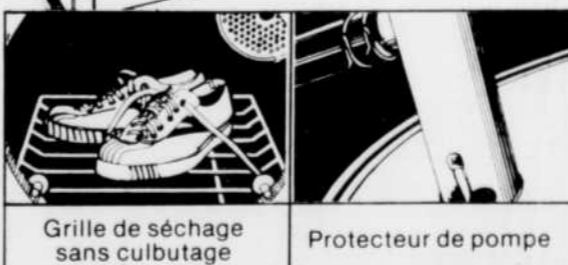
- 15.2 pi. cu.
- Couleur amandé
- Sans givre
- 2 plateaux à glaçons
- Clayettes réglables
- Garde-viande
- 2 bacs à légumes
- Oeufrier moulé
- 4 balconnets
- Réglage "ménage-énergie"
- Roulettes optionnelles

**\$ SPÉCIAL**  
**BOISVERT**

**VOICI**  
**UNE VENTE**  
**FORMIDABLE**  
**D'APPAREILS**



**SPÉCIAL**  
**BOISVERT**



Grille de séchage sans culbutage    Protecteur de pompe

INGLIS — une marque dont vous êtes venus à vous fier au cours des ans s'engage encore plus à l'avant-garde qu'auparavant en présentant de nouvelles caractéristiques innovatrices pour ses appareils. INGLIS est un gage de qualité et de performance maximum — une association imbattable qui lui a valu une réputation enviable dans le domaine de la fiabilité. Faites confiance à INGLIS — qualité inflexible, aujourd'hui et demain.



**SPÉCIAL**  
**BOISVERT**

- LAVE-VAISSELLE STERLING**
- 2 vitesses
  - 9 réglages à boutons-poussoirs
  - Option de séchage-par air
  - Lampe "Nettoyage"
  - Filtre autonettoyant avec protecteur de pompe
  - Option de lavage à temp. élevée
  - Deux bras gicleurs rotatifs de gros format
  - Panier à argenterie dans la porte

**Épargnes spectaculaires sur les appareils Inglis Superb**

**MODELES 1983**  
Quantités limitées

TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ

**GILLES BOISVERT MEUBLES**



563-4743

231, King ouest, Sherbrooke

LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI RÉPOND À VOS GOÛTS ET À VOTRE BUDGET.

MISE DE CÔTÉ

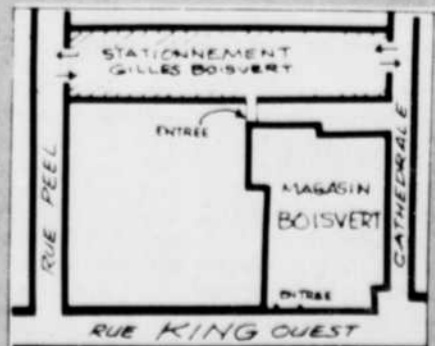
Livraison, déballage et installation chez vous GRATUITEMENT.

STATIONNEMENT GRATUIT

EN ARRIÈRE DU MAGASIN



DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT



Le 21 mars

# Grève générale dans les cégeps?

HULL (PC) — Les représentants de 27 associations étudiantes membres de l'ANEQ ont voté, dimanche, au cours d'une rencontre qui avait lieu à Hull, en faveur du déclenchement d'une grève générale illimitée le 21 mars.

Les étudiants veulent forcer le ministre Camille Laurin à entreprendre des négociations sur le re-

trait du projet de règlement des études collégiales. Ils exigent également l'abrogation de la loi 32 sur le financement des associations étudiantes et des modifications au régime de prêts et bourses.

Le recours à la grève a été accepté par les deux-tiers des délégués.

## Récupération et recyclage L'Union des MRC veut avoir son mot à dire

MONTREAL (PC) — L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) veut avoir son mot à dire en ce qui concerne les politiques gouvernementales en matière de récupération et de recyclage des déchets.

Le regroupement demande, dans une communication émise dimanche, que soit créée une table de consultation permanente Québec-municipalités, qui aurait pour mandat d'étudier la préparation de toute politique en matière de cueillette et de disposition des déchets.

Le président de l'UMRCQ, M. André Asselin, désire que le gouvernement élabore avec les municipalités "les programmes d'assistance financière pour aider au besoin les municipalités qui ont décidé de procéder à la collecte sélective et à la récupération sur leur territoire."

L'organisme rappelle que ces questions sont de juridiction muni-

cipale et dit craindre que la mise en oeuvre de nouvelles politiques du gouvernement ne pénalisent les municipalités.

Un important sommet s'ouvrira mardi à Montréal sur la récupération et le recyclage du papier et du verre au Québec.

Cette rencontre de trois jours, organisée à la demande du ministre québécois de l'Environnement, réunira 250 intervenants de l'industrie, du milieu syndical, des groupes communautaires et des municipalités.

Cette conférence, qui a nécessité plusieurs mois de consultations et de préparations, se penchera sur près de 200 propositions d'action.



(Photo La Tribune)

Un important sommet s'ouvrira mardi à Montréal sur la récupération et le recyclage du papier et du verre au Québec.

## Pape: d'autres leaders? L'épiscopat n'y croit pas

MONTREAL (PC) — M. Roch Lanthier, un Montréalais qui a une connaissance peu commune des grands courants religieux, travaille depuis plus de six mois à la préparation d'une rencontre des leaders spirituels du monde et d'une célébration oecuménique pour la paix lors de la visite à Montréal du pape Jean-Paul II. Cependant, bien qu'il ait trouvé ce projet intéressant, l'épiscopat catholique du Canada n'a pas jusqu'ici jugé bon de lui accorder son aval.

"C'est un projet très sympathique, a souligné au cours d'une entrevue Mgr Jean-Clément Turcotte, coordinateur général de la visite du pape à Montréal, mais nous ne croyons pas qu'il soit réalisable."

M. Lanthier sait bien que les grands responsables de l'organisation de la visite du pape au Canada — et particulièrement Mgr Turcotte — pensent de son projet. Il n'en continue pas moins d'y consacrer ses efforts et de soutenir qu'une célébration pour la paix présidée par les plus hauts représentants des courants spirituels ne pourrait trouver meilleur moment et meilleur endroit que lors du passage de Jean-Paul II à Montréal.

Entre autres leaders spirituels qu'il aimerait voir participer à une célébration avec Jean-Paul II, M. Lanthier mentionne le Da-

lai Lama pour le bouddhisme, swami Satchidananda pour l'hindouisme, Pir Vilayat Khan pour l'Islam, l'archevêque Runcie pour l'Eglise anglicane, la co-fondatrice du mouvement Findhorn Dorothy Maclean ainsi que des représentants du judaïsme, du "nouveau syncrétisme" et de la religion des autochtones nord-américains. Des lettres ont déjà été envoyées à plusieurs de ces personnalités et des réponses encourageantes ont été adressées à M. Lanthier.

"Etant donné la grande influence du pape Jean-Paul II et le prestige international dont il jouit, la situation politique privilégiée du Canada dans le monde et le climat de liberté religieuse qui y prévaut, plaide M. Lanthier, le passage du pape à Montréal en septembre 1984 semble l'occasion idéale pour une telle rencontre."

# Critique sévère d'une étude précédente Les étudiants du collégial loin d'être aussi démunis

— un psychologue professeur

Par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Les étudiants québécois de niveau collégial sont loin d'être aussi démunis d'intelligence que le prétendent certaines études.

C'est du moins ce qu'estime un psychologue professeur au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jo Godefroid, qui critique sévèrement l'étude sur les capacités intellectuelles des cégepiens effectuée par un enseignant du cégep de Limoilou, Mme Mirette Torkia-Lagacé, et dont les médias d'information ont fait état récemment.

Selon Mme Torkia-Lagacé, moins de la moitié des étudiants québécois en première année du collégial sont capables de maîtriser la pensée formelle, c'est-à-dire de tenir compte des différents éléments pour juger d'une situation.

Au contraire, 87,6 p.c. des étudiants en sont capables, estime le professeur Godefroid, à la suite d'une étude menée en 1983 auprès de 800 étudiants inscrits au cégep du nord-ouest québécois.

Les étudiants du niveau collégial au Québec sont au moins aussi évolués intellectuellement que ceux des autres pays, estime le professeur Godefroid.

Dans un test identique de mesure de maturité intellectuelle présenté à la fois à des étudiants français et québécois âgés de 17 à 19 ans, ces derniers ont obtenu une moyenne supérieure aux premiers, signale-t-il.

### Dévalorisant

Le professeur Godefroid, docteur en psychologie de l'université belge de Liège et enseignant au cégep de l'Abitibi depuis 1969, croit que le test préparé par sa consœur du cégep de Limoilou est un instrument "biaisé" dont l'utilisation "a porté atteinte à la réputation" des cégepiens québécois.

Cet instrument consistait en un test de 58 questions mesurant les différentes capacités de raisonnement des répondants.

M. Godefroid critique plusieurs des énigmes proposées aux étudiants, relève des "entorses à la qualité de la langue" et note l'aspect "embrouillé" de la formulation de certaines questions.

Il s'en prend à la longueur du test, estimant que l'étudiant qui y répond de bonne foi arrive à un stade d'écoeurément qui le rend incapable de se concentrer sur ce matériel "dont il ignore l'importance pour sa réputation et celle de ses pairs".

Les questions impliquaient présumément des préoccupations quotidiennes de l'étudiant mais M. Godefroid croit au contraire que "le quotidien de l'étudiant québécois est tout à fait différent de ce qui est montré dans les épreuves".

Il s'en prend aussi à l'absence de hiérarchisation des questions: le test fait passer d'entrée de jeu les étudiants par des épreuves difficiles puis les ramène à des épreuves simplistes.

De l'avis du professeur Godefroid, si les 6.000 étudiants de collège de la région de Québec qui ont eu à remplir le test de Mme Torkia-Lagacé ont échoué dans une large proportion, ce n'est pas faute d'intelligence.

"C'est parce que le test a été mal bâti et a été construit, comme s'il fallait absolument déboucher sur une confirmation de l'hypothèse du sous-développement intellectuel de l'étudiant".

"Il n'y a aucune raison pour qu'au Québec, un adolescent de la fin du XXe siècle plongé dans le monde de la communication n'ait pas eu la chance de développer des structures de pensée", conclut le psychologue du cégep de l'Abitibi.

Dans notre système scolaire, "il n'y a aucune raison pour que ne se

développent pas des citoyens ayant suffisamment d'autonomie et de polyvalence sur le plan intellectuel

pour être capables de prendre les décisions qui tiennent compte de tous les éléments d'une situation".

# 250,000 Québécois éprouvent des difficultés à lire

Par RUDY LE COURS

QUEBEC (PC) — On compte au Québec 250,000 personnes qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire, dont 90,000 analphabètes complets.

Ces statistiques à première vue peu réjouissantes sont établies d'après les résultats d'un sondage téléphonique effectué l'automne dernier par le Centre de sondage de l'Université de Montréal auprès de 2,053 répondants.

Elles ont la particularité de ne pas identifier l'analphabète comme le font les recensements canadiens, c'est-à-dire en assimilant tous ceux qui n'avaient pas complété cinq ans de scolarité à des gens qui ne savent ni lire ni écrire et ceux qui n'ont pas terminé leur neuvième année à des analphabètes fonctionnels. Une telle définition surestime l'analphabétisme, soutiennent les auteurs du sondage.

On a donc cherché à identifier les analphabètes d'après leurs habitudes de lecture, un critère moins arbitraire que les années de scolarité et qui tient compte de l'évaluation personnelle des personnes interrogées.

Par cette méthode, il appert que 50,7 p.c. des gens qui ont moins de cinq ans de scolarité et 28,3 p.c. de ceux qui ont entre cinq et huit ans de scolarité ne lisent jamais ou rarement.

De ce nombre, 33,8 p.c. des gens de la première catégorie et 11,1 p.c. de la seconde avouent avoir de la difficulté à lire et à écrire. On est donc loin des 100 p.c. du recensement canadien.

1.8 pour cent

Selon les résultats du sondage, le Québec ne compterait que 1,8 p.c. d'analphabètes parmi sa population. Les auteurs établissent ce

pourcentage de la manière suivante:

15,1 p.c. des répondants ne lisent ou n'écrivent jamais ou rarement; 4,4 p.c. d'entre eux avouent éprouver des difficultés à lire ou à écrire. En appliquant cette proportion à la population québécoise de 15 ans et plus, les auteurs obtiennent le chiffre de 250,000 analphabètes fonctionnels. Une autre question du sondage permet d'établir le nombre de personnes par ménage qui ne savent ni lire ni écrire. Par le même procédé, on obtient le chiffre de 90,000.

Le recensement canadien de 1981 donnait au Québec 1,3 million d'analphabètes fonctionnels dont 294,000 illettrés. Ces chiffres correspondent respectivement à 30,4 p.c. et 6,7 p.c. des Québécois âgés de 15 ans et plus. La moyenne canadienne d'illettrés est de 2 p.c.

Dans le monde, c'est le Japon qui aurait la meilleure moyenne avec 0,8 p.c. suivi des états-Unis, du Royaume-Uni et de la RFA avec 1 p.c. En Inde, 57,6 p.c. de la population est encore illettrée.

Les analphabètes complets ou fonctionnels présentent d'autres particularités que d'être peu scolarisés.

On en retrouve presque deux fois plus chez les hommes que chez les femmes et plus chez les francophones que chez les anglophones.

Quinze pour cent des personnes à la retraite ont des difficultés à lire et à écrire.

Ils se concentrent également dans les ménages ayant un revenu inférieur à \$10,000, parmi les chômeurs, les assistés sociaux et les malades.

## Mercuriades '84 Lévesque Beaubien hérite du titre

MONTREAL (PC) — Le titre de l'entreprise de l'année au Québec a été remporté par la firme de courtage en valeurs de placement de Montréal, Lévesque Beaubien Inc.

Au total, 17 entreprises du Québec ont été honorées samedi soir en tant que lauréats des Mercuriades '84, au cours d'une cérémonie qui réunissait plus de 1,000 personnes. Sept cents entreprises privées s'étaient inscrites cette année et on espère que le nom-

bre d'inscriptions et emploi quelque 640 personnes. sera de 1,000 l'an prochain.

Le gala soulignait également les 75 ans de la Chambre de commerce du Québec et le 50e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Le titre de l'entreprise de l'année est décerné à la firme qui a obtenu une réussite remarquable et méritoire.

La société Lévesque Beaubien est en activité depuis 1902

## Résultats

**Tirage régulier** 24/02/84 402765 50 000\$

02765	5 000\$	765	50\$
2765	250\$	65	5\$

**LOTS BONIS: 250** lots de 1 000\$ chacun

Numéros non décomposables

0046924	798G102	592H151	484J531	039K174	060L357
0206602	8406177	595H706	487J355	129K074	139L372
0506070	848G598	667H840	494J266	170K171	151L830
057G170	866G307	668H313	500J200	187K816	154L058
116G030	901G592	683H006	502J988	217K757	157L767
1306148	940G713	696H127	563J870	220K075	158L490
1646502	944G290	741H098	577J106	227K900	203L330
1866336	961G045	772H276	605J365	234K147	211L879
214G910	968G233	828H825	640J836	253K801	213L230
2266289	997G827	832H495	651J569	314K423	213L982
268G300	022H141	835H776	652J359	321K482	214L677
300G921	058H168	838H317	652J627	346K035	216L165
306G359	059H132	860H069	654J787	367K614	234L386
3276173	060H459	875H229	655J365	387K797	290L561
375G571	066H941	892H276	665J376	453K392	330L470
386G955	073H420	915H047	696J527	462K953	362L378
391G372	074H613	917H739	697J851	464K819	398L780
398G096	100H098	932H601	735J763	474K291	414L036
440G864	107H820	933H614	741J182	523K691	417L510
452G090	124H856	958H860	745J697	535K608	432L557
466G507	130H241	012J996	778J079	561K568	436L910
470G921	141H100	016J849	779J362	564K896	450L403
482G123	147H326	021J729	785J628	572K256	480L317
518G404	230H197	027J962	803J450	578K264	491L866
540G843	251H271	114J860	804J520	599K814	511L362
552G972	295H438	120J696	808J264	619K749	547L039
557G638	310H549	144J418	816J529	630K198	568L543
562G206	323H879	213J497	816J681	639K020	583L767
565G706	333H851	237J994	843J930	656K420	647L486
569G774	366H881	297J765	844J807	662K429	674L192
579G781	371H855	323J564	854J103	670K116	686L276
585G890	372H026	338J346	901J165	706K519	696L516
617G357	383H736	343J147	902J676	711K437	715L019
631G998	427H560	344J440	921J132	727K929	810L632
635G027	440H297	351J582	921J639	754K719	901L109
670G646	442H152	352J107	924J693	770K621	902L345
709G234	447H656	364J529	927J912	835K693	927L890
726G650	461H562	366J918	936J792	893K633	930L104
753G116	494H011	409J234	941J493	916K652	931L057
758G954	526H815	414J374	983J214	983K172	956L130
760G269	532H184	433J279	992J741	047L450	985L320
792G842	582H319	466J676	004K162		

à 50¢ pour 50,000\$

## J'LA VOIS, JE L'ACHÈTE!

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Résultats

**Loto 6/36** Prochain Gros Lot: 414 000,00\$

Date: 24-02-84

2	10	23	30	31	32	36
---	----	----	----	----	----	----

MISE-TOT: 12 19 26 28

**Provincial** 2899942 500 000\$

Date: 24-02-84

899942	50 000\$	9942	100\$
99942	1 000\$	42	10\$

**Super Loto** 2212676 4 Gros Lots 1 000 000\$

Date: 26-02-84

257A015	2710828	1313402	1640451
---------	---------	---------	---------

**La Quotidienne** Semaine du 20-02-84

3	958	635	313	091	492	210
4	8819	7361	2842	4832	1364	4317

**Lotto 6/49** Prochain Gros Lot: 2 300 000,00\$

Date: 25-02-84

23	27	40	43	44	47	33
----	----	----	----	----	----	----

MISE-TOT: 12 047 875,00\$

adr (B) la L Len org tre min nem min aqua méré Pres obte ... pro dans anal des M. qu'or men ter. L' l'ans tillon de r tal, écha préle 55 s sur c vers Laur guay

QU pèch intér de ce

La des é de l' l' porte nation des DDT, autre au lution l'eu "Dé les p d'eu tréal le no bec hypot phén (BPC

Le ba

MO cher nation pieds main

Aus pris, midi, travail dans légatu Gatine nord d "D'al éviter consti notam versé déral vices à-dire relève titution tence Les ciaux